

En Passant par les Rp

Compte rendu instance de proximité à Nancy du mardi 5 novembre 2019

Par vos élus de proximité FO Laurent Monpiou et Catherine Reggianini

1/ Rappel des règles de fonctionnement de l'instance

2/ Présentation bilan diversité Lorraine 2018

4/ Santé / sécurité

5/ Formation UCC

6/ Technique

7/ Rédaction

8/ RCC et mouvement de personnels

1/ Rappel des règles de fonctionnement de l'instance

La direction rappelle que les questions pour l'instance doivent impérativement être envoyées 5 jours ouvrés avant la date de la réunion afin que la direction puisse y répondre correctement.

1

2/ Présentation bilan diversité Lorraine 2018

Les élus ont fait part de leurs nombreuses remarques. Ils notent une incohérence dans les organigrammes qui présentent des personnes en poste en 2018 alors que les changements ont eu lieu en 2019.

Quelques chiffres clés :

134 personnels permanents en Lorraine au 31/12/18 (Dont 34% de femmes pour 66% d'hommes)

La moyenne d'âge pour les hommes est de 50,8 ans et 46,8 ans pour les femmes

Les élus relèvent une moyenne d'âge élevée et une répartition Femmes Hommes nettement en déséquilibre.

La direction confirme mais constate qu'en Lorraine il y a peu de mobilité et de départs. Elle compte cependant essayer de renouveler et rajeunir les effectifs avec les contrats en alternance mais rappelle qu'elle doit tenir compte des CDD historiques à intégrer et respecter les accords « Générations », « Diversité » et « Egalité Femmes /Hommes ».

Les élus insistent sur la nécessité de sensibiliser des jeunes dès le collège et notamment des filles pour s'orienter vers des filières techniques audiovisuelles.

3/ Présentation du projet de plan de formation 2020

Suite au bilan des derniers entretiens annuels et des échanges avec les managers, la direction bâtie prioritairement son plan de formation en rapport avec l'évolution des outils et l'enrichissement de l'offre de nouveaux contenus éditoriaux.

Quelques chiffres : 21 274 euros de budget pour la Lorraine, 1162 heures de formation pour 92 stagiaires

A noter que quelques formations supplémentaires seront prises en charge sur le budget central.

Les élus dénoncent un budget insuffisant, si l'entreprise veut monter en puissance au niveau du numérique et former tous les

salariés correctement, sans en laisser aucun sur le bord de la route !

C'est l'Université de France Télévisions qui organise prioritairement ces formations. Pour certaines plus spécifiques (ex : permis poids lourds) d'autres organismes peuvent être sollicités.

→ En aparté les élus demandent un point sur l'utilisation du mode de tournage Mojo en Lorraine : nombres d'utilisateurs, formations, cadrage ?

Les élus rappellent qu'il ne doit pas y avoir d'expérimentation sauvage.

La direction confirme que de nouvelles formations sont prévues pour l'utilisation en Mojo sur le budget décentralisé.

Quant au cadrage, interrogé sur le cadre « expérimental », la direction semble dans une zone grise.

4/ Santé / sécurité

1- ALERTE : Les représentants de proximité de Lorraine constatent depuis plusieurs mois des incidents graves et répétés (nombreux arrêts maladies, expressions de mal être, surmenage de journalistes et d'encadrants etc...) qui affectent la rédaction de Nancy, mais également depuis septembre la rédaction de Metz.

Ils ont lancé le 29 octobre 2019 une alerte grave par incidents répétés à la direction et demandent une enquête menée par un cabinet extérieur, pour analyser les causes et formuler des recommandations avec la mise en œuvre d'un plan d'action. Lors de l'instance, la direction prend acte et les élus sollicitent le CSE du réseau pour étudier et valider cette demande.

2- Enquête : Parallèlement, à la demande des représentants de proximité, une enquête paritaire (direction/ représentant de proximité) sera diligentée concernant les risques de maladie professionnelles chez les JRI.

3- Procédure en cas de départ d'un salarié de son poste de travail pour raison de santé :

Les représentants de l'instance demandent à la direction de rappeler la procédure à suivre dans ce cas de figure.

La direction informe qu'il n'y a pas de procédure écrite, cependant la règle à suivre serait la suivante :

Le salarié ou l'un de ses collègues doit avant tout faire appel à un SST (sauveteur secouriste du travail) qui appréciera la situation et fera ou non appel à un service d'urgence.

(La liste de SST est disponible chez le gardien à Nancy).

Si le salarié quitte de son fait l'entreprise, sans faire appel à un SST il devra en Informer son chef de service.

Metz : Les élus font remarquer qu'à ce jour il n'y a plus aucun SST à Metz.

La direction nous a informé le mois dernier que deux personnes de Metz seraient formées fin novembre.

En outre un rappel sera fait aux chefs de service et la liste des SST leur sera communiquée.

4- Absentéisme en Lorraine au 31 juillet 2019

En Lorraine le taux d'absentéisme cumulé de janvier à juillet s'élève à 6,33% (dans le Grand Est 6,78%)

Certes, il faut pondérer les chiffres qui peuvent vite grimper dans un service dès qu'il y a un ALD (arrêt de longue durée). Cependant ce taux élevé inquiète les élus. A la rédaction, le taux à lui seul affiche 10, 29% à fin juillet avec 649 jours de maladie.

Dans le détail : 500 jours répartis sur 5 collaborateurs et 149 jours sur 20 collaborateurs.

La direction reconnaît que les absences de courtes durées sont en augmentation et que le phénomène est identique dans tout le réseau.

La direction du réseau a d'ailleurs mandaté un cabinet et une analyse est en cours.

Les IRP font remarquer que depuis la rentrée l'absentéisme semble à nouveau en augmentation. (CF : Alerte)
Les chiffres du deuxième trimestre seront communiqués à la prochaine instance en décembre.

5/ Formation UCC

Un monteur et un scripte sont rentrés de 10 jours de formation.

Selon la direction les 2 personnes formées sont rentrées très motivées.

Deux monteuses suivront la formation d'ici à fin novembre.

L'acquisition de ces nouvelles compétences (concevoir, rédiger, fabriquer) a pour objectif

de fabriquer pour le WEB. Des vacances spécifiques seront planifiées avec dans un premier temps des ½ journées en immersion pour prise de contact.

Afin de ne pas perdre leurs nouvelles compétences acquises, une mise en pratique dès leur retour aurait été idéale, mais le planning de décembre semble compliqué.

A la fin des formations, la direction fera une communication.

6/ Technique

- **Nouvelle régie :**

Une information sous forme de newsletter sera faite.

Le 18 novembre, le mobilier et la baie seront intégrés à la régie

Les formations « Overdrive » sont repoussées à janvier 2020.

Par contre des formations complémentaires auront lieu en novembre et décembre sur « Cérebrum » pour les vidéos et sur le réseau d'ordre pour les OPS.

Pour l'instant le déroulement des différentes phases de travaux est respecté.

La bascule aura lieu le dernier weekend de janvier, au plus tard le 8 février

Pas d'expérimentation pour l'instant, un projet d'accord doit être discuté avec les organisations syndicales.

- **Lecteur playlist pour la locale de Metz**

Le choix d'installer le lecteur Playlist dans les locales du réseau est déjà effectif pour 8 locales avec différentes mises en forme.

A Metz, toujours pas de nouvelles sur une date éventuelle !

Au moment où nous tenons cette réunion le 5 novembre, la cheffe de centre de Lorraine n'a pas de date à nous communiquer. Pour elle il s'agit d'une décision qui sera prise en concertation avec l'adjoint en charge de la locale.

Les élus s'interrogent sur la valeur ajoutée de cette installation.

Réponse de la direction, c'est une solution pour répondre aux temps de transferts plus long en HD.

L'outil devrait permettre d'envoyer les sujets au fur et à mesure de leur fabrication dans le serveur et plus besoin d'assembler dans une bobine. D'autre part cela permettrait plus de souplesse dans l'organisation du travail des monteuses qui n'auraient plus à se préoccuper de l'assemblage et leurs remplacements seraient plus faciles à gérer.

Depuis la réunion de l'instance les choses ont bougé. Une réunion a eu lieu avec les monteuses, la cheffe de centre, le rédacteur en chef adjoint et l'assistante le 7 novembre à Metz.

Finalement playlist sera installée à Metz le 10 décembre. 2 personnes de l'équipe projet se déplaceront pour l'accompagnement.

On apprend au fil de l'eau que différentes options seraient retenues pour l'envoi des coquilles en fonction des bobines, selon que

soit diffusée le module classique ou en cas d'édition spéciale.

Du point de vue des élus, Il faudra attendre l'utilisation pour juger sur pièce.

- **CCR**

Les 3 CCR de Nancy, Lyon et Lille sont équipés en HD.

Selon la direction ils sont appelés à être mutualisés sur tout le territoire.

Celui de Nancy (Grand-Est) a fait le déplacement en Corse plusieurs semaines (SEM38, SEM42 et SEM48), c'était le seul car disponible du réseau.

Force est de constater que les PAE se raréfient en Lorraine !!!!

Heureusement une PAE est prévue pour St Nicolas le 7 décembre à Nancy.

Le car partira ensuite à Paris du 11 au 27/12 pour l'installation d'une nouvelle console audio.

- **Affectation des véhicules pour les salariés exerçant en dehors de leur lieu de travail habituel**

Les salariés doivent privilégier en priorité les transports en commun, deuxième solution, des véhicules de Nancy ou de Metz peuvent être affectés en fonction des disponibilités.

Si un salarié veut utiliser son véhicule personnel il devra présenter au préalable une attestation d'assurance.

7/ Rédaction

- **Couverture des élections municipales :**

En concertation avec la rédaction, le rédacteur en chef a organisé une première réunion et envoyé un document de synthèse.

Le projet éditorial reste à définir.

Dès le début de l'année, les moyens dédiés seront identifiés au planning.

A l'approche de la période décisive le rédacteur en chef précise que les moyens pourront être allégés sur certains produits pour être réaffectés aux municipales.

A la question, comment les équipes de la locale de Metz vont s'inscrire dans le dispositif, la direction répond que des ajustements pourraient intervenir sur le module de la locale de Metz pour dégager des potentiels.

A noter qu'en Moselle de nombreuses communes vont connaître des enjeux importants.

Les élus demandent si une enveloppe supplémentaire est prévue comme cela a toujours été le cas par le passé.

La direction répond que pour l'instant rien n'a été annoncé mais que la demande a été faite.

Les élus rappellent à la direction que les élections municipales représentent un rendez-vous important pour France 3 !!!!

Coté présentation, plusieurs personnes se sont portées candidates ; d'autres journalistes ont également fait part de suggestions sur les contenus, les villes et les thématiques à traiter.

- **Couverture de l'actu 57 :**

Depuis la rentrée de septembre les équipes de Metz constatent que l'actualité du territoire mosellan est souvent mal couverte.

La direction rappelle qu'une équipe est planifiée 7/7j à Moselle et 5 jours par semaine en Moselle Est et que des équipes de Nancy ou de Bar le Duc viennent en renfort régulièrement.

Les élus constatent qu'à de nombreuses reprises des sujets d'actu chaude n'ont pas été traité en Moselle faute d'équipe.

La réactivité dans l'urgence est souvent compliquée et implique de nombreux déplacements qui engendrent des risques routiers supplémentaires ainsi que de la fatigue.

D'autre part le constat est fait que régulièrement le potentiel des 3 équipes jour à la locale n'est pas respecté, d'autant qu'un JRI est en arrêt depuis septembre et qu'un autre est parti dans le cadre de la RCC le 30 septembre.

La direction répond que dans la mesure du possible elle fait appel à des CDD, mais qu'il n'est pas toujours facile d'en trouver !

- **Organisation service numérique / formations :**

De nombreux changements vont intervenir dans les semaines à venir.

Après l'annonce de la disparition du poste de délégué au numérique voici maintenant que le chef info web doit également être interchangeable comme adjoint à l'édition linéaire. Inversement les autres adjoints doivent également à tour de rôle prendre en charge le Web.

A terme tout le monde doit travailler sur les deux supports. Des formations sont prévues.

- **Accueil des alternants**

Les alternants journalistes sont planifiés sur 39h et les PTA sur 35h.

Les élus demandent à la direction une attention particulière sur le suivi des tuteurs qui sont les mieux placés pour juger de l'évolution et de l'autonomie de leur alternant.

L'acquisition des connaissances diffère pour chacun, il faut veiller à ne pas mettre les alternants dans des situations délicates (partir seul en tournage, horaires décalés au web sans personnel permanent).

La direction confirme et fera un rappel aux managers.

- **Autre point traité pour la rédaction :**

Concernant les primes de chefs d'édition, elles seront versées en décembre avec effet rétroactif à janvier 2019.

8/ RCC et mouvement de personnels

Départ RCC (retraite) : 1 monteur à Nancy
Départ d'un autre monteur suite à licenciement pour inaptitude.

A la question seront-ils remplacés par de réponse pour l'instant !

Départ RCC (retraite) : 1 OPS à Nancy
Il n'y aura pas de mise en consultation. Après analyse des potentiels (5 OPS) la direction estime que l'effectif est suffisant. Un recours aux CDD sera fait si besoin.

La direction confirme par ailleurs que le potentiel d'un OPS 7/7j au mixage et en régie est maintenu.

Départ RCC (retraite) : un JRI au 31/10
Intégration en CDI d'une assistante à la locale de Metz au 1er novembre 2019.

Départ RCC (retraite) : assistante secrétariat encadrement technique
Le poste ne sera pas renouvelé. Le travail sera réparti pour les bons de commandes du service IMG seront directement gérés par le

service, ceux du centre technique gérés par les assistantes de l'organisation.

Un JRI de Metz a fait également une demande de départ RCC (retraite) au 31/12/19.

Concernant les locales, la directrice du réseau s'est engagée à maintenir les effectifs. Les deux postes de JRI partis dans le cadre de la RCC devraient être mis en consultation prochainement. En attendant, ce seront des CDD qui combleront les postes. Les élus y seront attentifs !

Prochaine réunion à Nancy le lundi 2 décembre 2019.

**Vos représentants de proximité pour FO en Lorraine :
Laurent Monpiou – Catherine Reggianini**